

Compte-rendu du Conseil municipal du 24 Septembre 2015

- ☞ **Syndicat d'électrification:** Adhésion de trois nouvelles communes.
- ☞ **Syndicat d'assainissement:** Adhésion de trois nouvelles communes.
- ☞ **Consultation du CDG88:** Pour respecter la loi, la commune doit pouvoir offrir une mutuelle aux trois employés de la commune de Senaide.
- ☞ **Une nouvelle demande de subvention** est formulée auprès du Conseil Départemental pour la rénovation du logement communal.
- ☞ **Taxe électricité:** Une taxe de 2% apparaissant sur votre facture d'électricité sera reversée à la commune dès Janvier 2016.
- ☞ **Rapport sur l'eau 2014:** Lu par le 1er Adjoint, il laisse apparaître un excédent tant en fonctionnement qu'en investissement.
- ☞ **Interventions de l'ONF:** Le coût du cubage est estimé à 3,60 € le m3 pour les parcelles 2 et 29 et 6,67 le m3 pour une surfacturation des affouages 2015.
- ☞ **Réseau Internet:** Ce sujet sensible réapparaît et tous les élus déplorent le faible débit dont est pourvu le village, Des travaux doivent être engagés par Orange pour changer des câbles de cuivre afin d'améliorer le flux utilisé par Infosat.
- ☞ **Station de pompage:** Au vu des fuites, un produit sera enduit sur la toiture.
- ☞ **Convention avec les Bouilleurs de Cru:** Il est demandé au Maire si une convention a été établie et celui-ci répond par la négative.
- ☞ **Commission locale des impôts:** Celle-ci se réunit lorsque des travaux sont réalisés par des particuliers mais apparemment, sur Senaide, aucune rénovation n'est déclarée!!!!
- ☞ **Élections régionales:** Elles auront lieu les 6 et 13 Décembre 2015.
- ☞ **Abri-bus:** Les élus se prononcent en faveur de l'achat d'un abri-bus pour l'installer sur la place pour un montant de l'ordre de 1700 €.
- ☞ **Recensement 2016:** La commune recherche un agent recenseur . Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie.
- ☞ **Poste de Lamarche:** La poste de Lamarche doit fermer et une agence postale sera accueillie en mairie de Lamarche.
- ☞ **Camping-cars:** Une aire de stationnement de 5 places est envisagée à Lamarche.

Quelques précisions sur le numérique

L'Internet haut débit est un enjeu primordial pour les zones rurales. La ruralité a beaucoup plus besoin d'Internet que les villes! Aujourd'hui, tout est dématérialisé. En ville, on est près de tout, mais en zone rurale, Internet peut aider à développer des activités.

Après l'arrivée de l'eau, du téléphone et de la télévision, il faudra se battre pour assister à celle d'Internet.

Aujourd'hui, la plupart des communes rurales ont choisi le satellite, mais une bonne connexion satellite coûte extrêmement cher. A Senaide, deux opérateurs proposent leurs offres aux abonnés; il s'agit d'Infosat et de Nordnet. Ces offres satellitaires permettent à tous d'avoir un accès Internet mais avec une connexion très limitée et en deçà du haut débit voulu par le gouvernement.

La meilleure des solutions, c'est la fibre optique, de fins filaments de verre permettant un débit bien plus élevé que les câbles de cuivre utilisés pour l'ADSL.

Le déploiement de la fibre optique est d'ailleurs au centre de la mission très haut débit lancée par le gouvernement et qui prévoit 3 milliards d'euros de subventions pour soutenir les projets des collectivités.

Que faire dans l'immédiat????

- ☞ Inciter Alain Roussel, vice-président du Conseil départemental, à venir s'exprimer lors d'une réunion publique comme il l'a promis lors de sa campagne préélectorale et faire pression envers les décideurs politiques .
- ☞ Impliquer les élus senaïdois afin qu'ils s'investissent en faveur du numérique.
- ☞ Agir auprès des opérateurs pour les obliger à offrir aux habitants un accès Internet digne de ce nom.
- ☞ Engager une synergie entre les élus locaux voisins et les services de l'État afin d'œuvrer ensemble pour l'avenir de nos villages.